



## QU'EST-CE QUE LE PRÉ-ENREGISTREMENT?



Entre fin mai et fin juillet 2016, des équipes du service d'asile se rendront dans les centres d'accueil de Grèce continentale où vivent les réfugiés et les migrants. Cette procédure s'appelle «pré-enregistrement»

Le pré-enregistrement a pour objectif de vous offrir l'occasion de demander l'asile si vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine parce que vous craignez pour votre vie ou votre sécurité. En fonction de votre dossier individuel, il est également possible que vous puissiez demander à être transféré vers un autre pays européen ou à rejoindre un membre de votre famille dans un autre pays européen. Les options dont vous disposez dépendent de votre dossier individuel et de la législation de la Grèce et de l'Union européenne.

**Le nombre de personnes qui peuvent effectuer un pré-enregistrement n'est pas limité.**

Le jour-même où vous effectuerez votre pré-enregistrement, vous obtiendrez une carte de demandeur d'asile vous permettant de séjourner en Grèce jusqu'à ce que l'État grec rende une décision définitive concernant votre demande d'asile.

Si vous avez déjà une carte de demandeur d'asile, vous ne devez pas effectuer de pré-enregistrement.



Le pré-enregistrement n'est que la première étape si vous souhaitez demander l'asile en Grèce, le regroupement familial ou la relocalisation dans un autre pays européen. Les prochaines étapes sont un autre rendez-vous au service d'asile, suivi d'un entretien plus long et plus approfondi.



Lorsque les personnes vivant dans tous les centres auront effectué un pré-enregistrement, le service d'asile vous enverra un SMS vous indiquant la date et le lieu de votre prochain rendez-vous auprès du service. Le SMS sera probablement envoyé fin juillet. Le SMS sera envoyé au numéro de téléphone portable que vous avez communiqué au fonctionnaire lors du pré-enregistrement. Il est possible que votre rendez-vous ait lieu quelques mois après votre pré-enregistrement.

Cela est dû au fait que plusieurs milliers de réfugiés demandent l'asile en Grèce actuellement. La date de votre prochain rendez-vous auprès du service d'asile dépend de trois facteurs:

- 1) la date de votre arrivée en Grèce,
- 2) la langue que vous parlez et
- 3) si vous avez demandé l'asile en Grèce, un regroupement familial ou une relocalisation.



Il est très important que vous rendiez à votre rendez-vous pour compléter votre enregistrement! Si vous manquez ce rendez-vous, vous devrez recommencer toute la procédure en prenant un nouveau rendez-vous par Skype.